

Questions orales

● (1120)

DEMANDE DE RECLASSEMENT DES PRIORITÉS DANS LES DÉPENSES ET DE FREINAGE DE LA POUSSÉE INFLATIONNISTE

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. L'industrie de la construction résidentielle ne fonctionne pas à plein rendement et la pénurie de logements est une cause importante d'inflation; aussi, le ministre nous dira-t-il s'il est prêt à revoir les priorités du gouvernement en matière de dépenses pour remédier à la situation du logement qui est critique et diminuer ainsi les poussées inflationnistes?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le gouvernement considère cette question comme prioritaire. Le Parlement a modifié la loi nationale sur l'habitation il y a peu et le ministre d'État chargé des Affaires urbaines a présenté ses nouveaux programmes. Les ministres des finances qui se sont réunis hier après la réunion des premiers ministres ont exprimé la même inquiétude. Ils ont parlé de la même priorité et j'en ai pris note.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Tant les mesures budgétaires que les mesures prises par le ministre d'État chargé des Affaires urbaines sont en vigueur depuis un certain temps, mais le problème du logement continue à s'aggraver. Le ministre pourrait-il dire quelle mesure il est disposé à prendre immédiatement, surtout après avoir dit à la Chambre le 8 avril qu'il fallait accorder immédiatement la priorité à la question du logement?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, je répondrai plus en détail à cette question en temps opportun.

* * *

L'AGRICULTURE

POMMES DE TERRE—L'OPPORTUNITÉ D'UN REMANIEMENT DU PROGRAMME D'AIDE AUX PRODUCTEURS

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Elle a trait au plan d'aide du gouvernement aux producteurs de pommes de terre annoncé par le ministre le lendemain de l'ajournement pour le congé de Pâques. Comme un certain nombre d'éléments qui n'étaient pas mentionnés lors de l'annonce initiale se sont depuis ajoutés, en particulier la limite de deux chargements, qui a non seulement créé la confusion parmi les producteurs, mais a manifestement fait baisser les prix à Montréal et à Toronto, le ministre peut-il s'engager à nous dire—ou peut-il nous dire aujourd'hui—si des limites quelconques seront imposées à l'égard de l'utilisation de pommes de terre pour nourrir le bétail, ce qui aurait des conséquences considérables tant sur les besoins de nourriture pour bétail à cette période de l'année que sur le prix des pommes de terre qui seront destinées aux utilisations habituelles?

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous avons eu d'autres réunions cette semaine avec les ministres du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, provinces qui sont le plus concernées, et aussi avec les ministres du Québec et de l'Ontario qui font également face à ce problème dans une certaine mesure. Un communiqué complet sur le programme a été émis ce matin—et les députés devraient en avoir une copie dans leur bureau maintenant ou dans leur prochain courrier—où sont expliqués en détail les objectifs du programme, en vertu duquel des paiements seront versés aux producteurs de 10,000 unités de cent livres de pommes de terre. Nous sommes préoccupés par certains producteurs qui semblent spéculer sur le marché, mais nous nous préoccupons encore plus des producteurs de pommes de terre qui n'ont rien vendu et dont le revenu dépend exclusivement de cette production. Il est difficile, à un moment aussi tardif, de mettre au point un programme de commercialisation de cette denrée. On ne nous l'a demandé qu'il y a plusieurs semaines, et nous avons dû consulter les ministres concernés au moins trois semaines avant qu'ils puissent réaliser un consensus parmi leurs producteurs et transformateurs, mais nous espérons que ce programme contribuera à rassurer ceux-ci en leur montrant que nous sommes prêts à nous occuper de leurs problèmes. Nous avons estimé entre 12 et 15 millions de dollars le total des frais.

POMMES DE TERRE—L'OPPORTUNITÉ D'UNE NOUVELLE MÉTHODE DE COMMERCIALISATION

M. David MacDonald (Egmont): Plus tôt, quand les ministres de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick lui ont demandé de remédier à la situation par un programme d'urgence immédiat, le ministre a très clairement indiqué qu'il faudrait un accord connexe au sujet des changements dans les méthodes de commercialisation. Je me demande si l'on a signalé ce point dans le communiqué—qui n'est malheureusement pas encore à notre disposition—ou si le ministre fera plutôt une déclaration. Je trouve assez regrettable qu'une question de cette importance ait été confiée à la presse quand la Chambre ne siégeait pas et, maintenant encore, semble-t-il, pendant la séance, sans que le ministre fasse la déclaration appropriée à l'appel des motions.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, l'accord auquel nous avons pu parvenir avec les provinces était nécessaire. On n'a pu fixer les règles relatives à la commercialisation parce que les provinces voulaient que cet accord soit annoncé le premier avril. C'est pourquoi on en a fait l'annonce sans préciser les règles.

Quant à la nouvelle formule de mise en marché de la pomme de terre, nous y travaillons, mais j'ignore quand nous parviendrons à la mettre au point. Les provinces veulent une nouvelle formule. Nous aussi, car ces dernières années, nous les avons aidées douze fois, je crois, à se tirer d'embarras. Si elles ne veulent pas de programme de ce genre, nous non plus.